

Aides aux créateurs : bientôt un Passeport Entrepreneur ?



Passeport Entrepreneur, création d'une grande agence entrepreneuriale : voici quelques-unes des pistes sur lesquelles planche actuellement un groupe de travail au sein des Assises de l'Entrepreneuriat. L'objectif ? Mieux accompagner les créateurs !

Selon les chiffres, entre 20 et 39 % des créateurs et chefs d'entreprise ont reçu un accompagnement lors de la création de leur entreprise. Pourtant, c'est un facteur déterminant de la pérennité de celle-ci : selon la dernière étude disponible, 66 % des entreprises accompagnées sont encore en activité cinq ans après leur création, contre 52 % sans accompagnement (INSEE, enquête Sine 2007).

Au sein des Assises de l'Entrepreneuriat, un groupe de travail planche sur ce thème. Son chef de file est David Pouyanne, président de Réseau Entreprendre.

« Le paysage de l'accompagnement est complexe, explique Philippe Mathot, ancien directeur de l'APCE et membre de ce groupe de travail. Notre axe de travail central est de trouver des solutions pour donner de la lisibilité au créateur. »

Voici quelques-unes de leurs pistes de réflexion :

Création d'un Passeport Entrepreneur : « Ce passeport serait un peu l'équivalent d'un dossier médical, a expliqué Fleur Pellerin mardi. L'idée serait d'y recenser les aides dont a bénéficié le créateur, son parcours, afin de lui proposer un suivi cohérent, un parcours de formation. Ce passeport pourrait permettre un accompagnement davantage personnalisé, plus efficace, avec moins de doublon »

Création d'une grande Agence pour l'Entrepreneuriat : Cette agence pourrait regrouper des structures existantes comme l'Agence pour la Création d'Entreprise, les réseaux de suivi et d'accompagnement, la BPI. Son but ? Proposer au créateur un portail unique regroupant informations, guide des aides au créateur et à l'entreprise, etc.

Détection et accompagnement des entreprises à potentiel : Le constat est sans appel : on manque d'entreprises de croissance et d'outils pour repérer celles qui pourraient le devenir. Plusieurs axes de travail concernent ce sujet, via par exemple un portail de diagnostic et d'alerte sur les entreprises à potentiel.

Une dizaine de propositions seront retenues.

Remis en octobre 2012, le rapport de Philippe Hayat, intitulé Pour un new deal entrepreneurial, recensait lui aussi des pistes pour améliorer l'accompagnement des créateurs :

- Fusionner le GIP Guichet Unique et l'APCE, afin de fournir dès leur enregistrement une information complète aux entreprises (accompagnement, financement, conseil...)
- Connecter le Guichet Unique au futur « guichet unique de soutien à la création et au développement » de la future Banque Publique d'Investissement.
- Créer un référent de proximité au sein de chaque région pour clarifier l'ensemble des dispositifs d'aide, d'expertise, de financements et d'accompagnement existants et en faire bénéficier le créateur.

Le groupe de travail proposera d'ici quelques semaines une dizaine de propositions au comité de pilotage des Assises.